

## Tarkett Participation augmente le prix offert dans le cadre de l'Offre publique de retrait

### Le Conseil de surveillance de Tarkett rend un avis motivé favorable sur la base du prix d'Offre relevé et des travaux de l'expert indépendant

- Prix d'Offre relevé à 17 euros par action, représentant une prime de 40,6% et 46,1% par rapport respectivement à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes des 20 et 60 derniers jours de bourse précédant l'annonce de l'offre le 20 février 2025.
- Le rapport de l'expert indépendant a conclu que les termes de l'Offre au prix relevé sont équitables pour les actionnaires.
- Le Comité *ad hoc* a émis, à l'unanimité, une recommandation d'avis motivé favorable sur l'Offre au prix relevé, en considérant que celle-ci est conforme aux intérêts de Tarkett, de ses actionnaires et de ses salariés. Le Conseil de surveillance a adhéré à cette recommandation.

PARIS, FRANCE, 24 AVRIL 2025

À la suite du dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'"AMF"), le 24 février 2025, par Tarkett Participation, d'un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire (OPR-RO) sur les actions de Tarkett (« Tarkett » ou la « Société »), Tarkett Participation annonce avoir décidé d'augmenter le prix offert de 16 euros à 17 euros par action Tarkett (l'« Offre »), représentant une prime de 40,6% et 46,1% par rapport à la moyenne respectivement des cours de bourse pondérée par les volumes des 20 et 60 derniers jours de bourse et une prime de 25,5% par rapport au dernier cours de clôture avant l'annonce de l'offre le 20 février 2025.

Le cabinet Finexsi – Expert & Conseil Financier<sup>1</sup>, agissant en qualité d'expert indépendant désigné sur recommandation du Comité *ad hoc*, a émis son rapport sur la base du prix d'Offre relevé concluant au caractère équitable de l'Offre.

Ayant pris connaissance des conclusions du cabinet Finexsi – Expert & Conseil Financier ainsi que des travaux du Comité *ad hoc* ayant émis à l'unanimité une recommandation favorable, le Conseil de Surveillance a adhéré à cette recommandation et émis un avis motivé favorable sur l'Offre au prix relevé, en considérant que celle-ci est conforme aux intérêts de Tarkett, de ses actionnaires et de ses salariés. Le Conseil de surveillance recommande par conséquent aux actionnaires de la Société d'apporter leurs titres à l'Offre.

Le projet de note d'information actualisé intégrant l'augmentation du prix par action Tarkett et le projet de note en réponse seront déposés prochainement auprès de l'AMF et disponibles sur le site internet de Tarkett ([www.tarkett-group.com](http://www.tarkett-group.com)). Ces documents seront également disponibles sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

---

<sup>1</sup> Voir communiqué de presse conjoint publié le 20 février 2025.

Conformément aux articles 231-16 et 231-26 du règlement général de l'AMF, les principaux éléments du projet de note d'information de Tarkett Participation et du projet de note en réponse de Tarkett, ainsi que leurs modalités de mise à disposition, feront chacun l'objet d'un communiqué de la part de Tarkett et Tarkett Participation.

L'Offre, le projet de note d'information et le projet de note en réponse restent soumis à l'examen de l'AMF qui appréciera leur conformité aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

### **Avertissement**

L'Offre est faite aux actionnaires de Tarkett situés en France et hors de France, à condition que le droit local auquel ils sont soumis leur permette de participer à l'Offre sans nécessiter de la part de Tarkett Participation l'accomplissement de formalités supplémentaires.

### **Contact Relations Investisseurs**

[investors@tarkett.com](mailto:investors@tarkett.com)

### **Contacts Media**

Brunswick - [tarkett@brunswickgroup.com](mailto:tarkett@brunswickgroup.com) - Tel.: +33 (0) 1 53 96 83 83

Tarkett - [communication@tarkett.com](mailto:communication@tarkett.com)

Hugues Boëton – Tel: +33 (0)6 79 89 27 15 – Benoit Grange – Tel +33 (0)6 14 45 09 26

### **A propos de Tarkett**

Riche de 140 années d'histoire, Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes et durables de revêtements de sol et de surfaces sportives, et a réalisé un chiffre d'affaires de 3,3 milliards d'euros en 2024. Le Groupe compte près de 12 000 collaborateurs et dispose de 24 centres de R&D, 8 centres de recyclage et 35 sites de production. Tarkett conçoit et fabrique des solutions pour les hôpitaux, les écoles, l'habitat, les hôtels, les bureaux, les commerces et les terrains de sport, au service de clients dans plus de 100 pays. Pour construire "The Way to Better Floors", le Groupe s'engage dans l'économie circulaire et le développement durable, conformément à son approche Tarkett HumanConscious Design®. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment B, code ISIN FR0004188670, code mnémonique : TKTT). [www.tarkett-group.com](http://www.tarkett-group.com)